Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 51 (1915)

Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIme ANNÉE

N° 22

LAUSANNE

29 Mai 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Deux manifestes. — L'instituteur et la guerre. — Chronique scolaire : Vaud. Genève. Jura bernois. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Le jour et la nuit (Géographie. Exercices de langage. Récitation. Etc.). — Langue maternelle. — Vocabulaire. — Rédaction. — Agriculture.*

DEUX MANIFESTES

Manifeste français.

L'Association des instituteurs allemands et l'Union catholique de l'Empire viennent de lancer un manifeste de protestation contre les accusations d'atrocités commises par les soldats allemands[1].

Toute leur argumentation repose sur cette affirmation *à priori :* la conduite barbare de la guerre imputée aux soldats allemands est incompatible avec l'état florissant des institutions scolaires allemandes.

Nous nous flattons, en France, de rendre hommage aux qualités de nos ennemis ; aussi, il ne nous coûte point de reconnaître, aujourd'hui comme hier, les grands sacrifices consentis par l'Allemagne pour l'instruction populaire, son imposante organisation scolaire, son esprit méthodique incontestable.

Nous conviendrons volontiers, qu'en effet, il était invraisemblable qu'un peuple aussi instruit pût en venir, une fois la guerre déchaînée, à des actes que la conscience universelle réprouve.

Mais nous n'en sommes plus à discuter sur des vraisemblances. Après six mois d'hostilités, le monde entier sait, à n'en pas douter, comment les Allemands ont pratiqué la guerre qu'ils ont provoquée.

[1] Voir numéro précédent.

L'heure n'est plus de se récrier avec une noble indignation : c'est impossible !

Impossible, semblait-il, que l'Allemagne, ayant solennellement garanti la neutralité de la Belgique, la violât un jour ouvertement. Elle l'a fait pourtant. Qui peut le nier ? Son chancelier, dans un premier mouvement de franchise, a reconnu, devant le Reichstag et devant le monde, que c'était une violation du droit des gens. Mais, disait-il, il y allait d'un intérêt capital pour l'Allemagne. Nécessité n'a pas de loi. Et il promettait des réparations.

Impossible, ensuite, qu'à un petit peuple défendant héroïquement son indépendance, la plus grande puissance militaire de l'Europe appliquât la guerre la plus déplorable, le traitement le plus barbare et les plus monstrueux procédés de destruction. Elle l'a fait pourtant. Qui peut le nier ?

Impossible, enfin, qu'un grand Etat, qui avait souscrit aux conventions de la Haye, s'arrogeât le droit de les enfreindre, de bombarder les villes ouvertes, de faire sauter les navires de commerce et leurs équipages, de canonner hôpitaux et ambulances, de ressusciter méthodiquement des pratiques de guerre abandonnées depuis des siècles, telles que le sac des villes, le pillage des propriétés publiques et privées, l'incendie allumé à la main à grands flots de pétrole et à coups de produits chimiques, avec interdiction de l'éteindre sous peine de mort, l'emploi de prisonniers pour servir de bouclier vivant aux envahisseurs, les transportations en masse de civils emmenés comme jadis en captivité ; et par surcroît, puisqu'il faut aller jusque-là, le trafic éhonté de soldats et d'officiers faisant main basse dans les maisons et les châteaux sur tous les objets de leur convenance, entassant ouvertement ce butin à destination de leurs familles.

Oui, impossible tout cela, et pourtant réel, quotidien, banal dans cette guerre allemande, au point d'en être le trait caractéristique. Et nous ne parlons pas des attentats contre les personnes, voulant nous en tenir aux actes collectifs d'atrocités calculées et disciplinées.

De ces faits, les instituteurs allemands feindront-ils de douter ? Réclameront-ils encore des preuves, des précisions ? Au début, ils pouvaient, comme dans leur manifeste aux pays neutres, se réfugier dans une dénégation vague et générale. Mais aujourd'hui ?

Aujourd'hui, d'abord deux grandes enquêtes sont publiées, qui, sans être complètes, hélas ! contiennent des centaines de dépositions formelles, faites par les témoins survivants, avec les noms, les chiffres, les lieux, les dates, avec toutes les conditions de contrôle les plus sévères.

Et puis les ruines sont là, et quelles ruines ! Les tombes sont là, ces effroyables fosses communes, où parfois toute une population civile a été jetée pêle-mêle. Il a suffi d'en ouvrir quelques-unes, à Louvain, par exemple, en présence des autorités allemandes, pour que l'on ne puisse plus nier les assassinats. On ne les nie plus, on les explique par la doctrine géniale du militarisme allemand : il faut que la guerre soit courte ; pour qu'elle soit courte il la faut atroce.

Enfin, l'amirauté allemande vient de mettre le sceau final à la nouvelle doctrine de guerre, en annonçant, par une proclamation dont le monde est stupéfait, qu'il ne faut plus désormais lui demander de tenir compte des règles élémentaires du droit des gens.

Les faits reprochés à l'armée allemande sont donc patents et incontestables. Mais comment peuvent-ils se concilier avec cette haute culture pédagogique dont le manifeste tire argument pour les déclarer impossibles ? Nous nous l'expliquons en quelque mesure par la comparaison de l'éducation populaire allemande avec l'éducation populaire française.

En Allemagne, depuis plus d'une génération, tous les enseignements se concentrent et s'exaltent dans le sens qu'exprime si bien le refrain national : *Deutschland über alles !*

C'est une suite de l'enivrement des grandes victoires de 1866 à 1871. Orgueil et joie de l'unité nationale enfin conquise, conscience d'une exubérante vitalité, élan rapide de sa population et de sa fortune, sentiment, enfin, d'une supériorité militaire qui n'aurait bientôt plus rien à craindre, ni personne à ménager sur terre, ni sur mer.

De là devait naître un état d'esprit sans précédent. Comment se contenter du patriotisme national ! On allait tout droit à cette forme aiguë d'hyperpatriotisme qui a pris le nom de pangermanisme.

Officiers, commerçants, industriels, ouvriers, savants, éducateurs, tous à l'envi ont poussé le culte de la patrie allemande jusqu'à en faire, non pas une religion, mais une idolâtrie farouche. Très vite, ils ont tranquillement revendiqué pour l'Allemagne non le droit de vivre, mais le droit de vivre aux dépens d'autrui, le *Nothrecht*, le droit au nécessaire, le droit de prendre les colonies, les territoires, les ports, les mines, aux voisins qui les détiennent. Elle allègue deux raisons : l'une, qu'elle a la force de les prendre ; l'autre, qu'elle en fera un meilleur usage qu'eux.

Quand tout un peuple a été longtemps intoxiqué de cette croyance intime en son droit divin, on peut en rendre responsables ses éducateurs, leurs principes et leurs méthodes.

Pour nous, instituteurs français, tout autre est notre conception de l'éducation et du patriotisme.

Nous ne mettons pas la France « au-dessus de tout » : ce ne serait pas l'honorer que de la vouloir au-dessus de la justice et de la probité, au-dessus des lois éternelles de la conscience humaine. Nous la voulons forte, non pas contre le droit, mais par le droit et pour le droit. Nous sommes le peuple qui a proclamé, il y a un siècle, « les Droits de l'Homme » et qui se bat aujourd'hui pour le « Droit des Peuples ».

Nous proclamons pour chaque nation, si petite qu'elle soit, le droit de rester maîtresse de ses destinées ; nous ne reconnaissons à aucune, si grande soit-elle, celui de s'imposer aux autres par la violence.

Ainsi que l'a dit un des nôtres, la France, en ce moment, offre au monde, comme aussi applicables aux nations dans l'humanité qu'aux citoyens dans les nations, les trois termes de sa devise : *Liberté*, *Egalité*, *Fraternité*. Cette formule est assez large, assez humaine pour convenir à toutes les démocraties. Elle s'oppose à celle de l'impérialisme germanique, qui ne peut satisfaire que le monde allemand.

C'est pour la conservation et l'extension de ces principes que combattent et meurent nos vaillants soldats et leurs éducateurs.

Au fond, la guerre actuelle, c'est le conflit de deux morales : la morale de la force et la morale du droit.

Nous attendons avec confiance le jugement des nations et le verdict de l'histoire.

Pour la Commission permanente, le Bureau fédéral : MONTJOTIN, *président* ; Mme MAUGER, *secrétaire générale* ; CADALEN, *trésorier*.

L'INSTITUTEUR ET LA GUERRE

Dessin d'après nature.

Aujourd'hui, c'est le dessin pour les garçons seuls ; les filles ont la couture.

Dans la dernière leçon, nous avons indiqué les principes rudimentaires de la perspective et nous avons bâti un dessin tout théorique : une route bordée de peupliers verts et de poteaux d'électricité. Cette façon mécanique avec laquelle on obtient d'assez jolis effets plaît aux enfants, et ils sont impatients d'échafauder une nouvelle construction.

Il faudrait cependant leur faire remarquer les déformations perspectives du dehors, et par un site bien choisi, leur faire toucher du doigt la réalité des principes sur quoi on a dirigé leur attention.

Justement, aujourd'hui, il fait beau. C'est une des premières journées de chaud, et le « mai » étale déjà à l'orée des bois les taches vertes de ses feuilles nouvelles. Nous avons le bonheur de posséder une ligne de chemin de fer importante qui, un peu plus haut que le village, s'engouffre dans la montagne. Nous irons au tunnel.

Au delà du village, nous nous sommes débandés, et quelques élèves ont gagné de l'avant. Je les vois déjà au passage à niveau qui précède le tunnel, alors qu'avec le gros de la troupe, j'en suis encore à plusieurs centaines de mètres. Nous passons entre deux haies frais-feuillées.

« Monsieur ! il y a une maison ! »

En effet, là-bas, au bord de la ligne, parmi la broussaille qui précède le tunnel, une maisonnette en planches brunes s'élève, assez semblable à celles que les terrassiers dressent parfois en leurs chantiers.

« C'est des soldats ! » crie un des petits, qui, apparemment, avec une vue meilleure que ses camarades, a regardé à travers la haie.

Effectivement, c'est la garde du tunnel. Et cela me réjouit. Je pense à ces bons territoriaux de l'hiver, seuls Welches que nous ayons jamais vus ici, avec qui je pourrai sans doute, mes élèves au travail, faire un bout de causette.

Nous distinguons mieux à présent. Les soldats, nus jusqu'à la ceinture, prennent un bain de soleil. Quelques élèves circulent familièrement autour d'eux. C'est, sans doute, ces braves « valonniers ».

Les élèves m'ont précédé en courant. La baïonnette de l'homme de garde reluit derrière un buisson près du passage. Et j'entends un court dialogue :

« Tutche ? » dit l'homme.

— Nit ! » répondent les petits, désappointés.

Faisant contre fortune bon cœur, je rassemble ma section autour de moi et

je fais la leçon. Avec le bout de ma canne, j'indique la ligne de terre que représente la première traverse, puis je désigne au loin, à mi-hauteur du trou noir, l'endroit où il faudra placer la ligne d'horizon. Nous aurons vraiment un joli dessin. Nous ajouterons au bord la ligne des poteaux télégraphiques avec leurs innombrables fils qui disparaissent avec les rails dans la gueule sombre.

Un caporal, boutonnant par-dessus son torse nu sa grosse capote bleue, fait le tour des buissons et s'approche derrière moi, pendant que j'indique les dernières dispositions à prendre. Peut-être un collègue qui s'intéresse à la leçon?

Il me touche le bras, interrompant ma phrase :

« Monsieur, me dit-il, en assez bon français, c'est défendu de prendre le plan ! »

Aïe ! quelle tuile ! mais l'homme, un jeune blond, n'a pas l'air mauvais. J'essaie de parlementer :

« Nous ne prenons pas de plan. Nous faisons un peu de perspective. Nous ne dessinerons que les rails et les poteaux, avec l'entrée du tunnel au fond.

— Oui, mais, ça ne fait rien ; c'est défendu à chacun de stationner ici, et de dessiner ou photographier.

— Qui vous a donné cet ordre ? Vous avez un officier avec vous ?

— Non, pas d'officier. C'est l'ordre ! Vous ne devez pas regarder ici, mais là ! » dit-il, en étendant le bras vers l'aval de la ligne.

Je sentais qu'à insister, j'aurais perdu mon latin.

« Ce n'est pas défendu contre là !

— Non, seulement ici.

— C'est dommage ! » fis-je, capitulant.

Et lui, comme pour s'excuser : « Ce n'est pas moi, c'est le règlement, n'est-ce pas ?

— Oui, oui ! Eh bien, nous irons là-bas. Au revoir ! »

Les petits, groupés autour de moi, m'entourent sans rien dire, et nous revenons en arrière, à la recherche d'une autre perspective.

Peu à peu, la conversation interrompue reprend entre les élèves, et j'en entends quatre qui cheminent devant moi :

« Ah ! ah ! je l'avais bien dit !

— Et si nous n'étions pas partis? fait le second, provocateur.

— Ah ! voui, i nous auraient vite f...chus dedans ! »

Et le quatrième, résumant la situation :

« Nous sommes tous « tiaimus ! »

Comment vous traduire cela ? Vous dirai-je que nous étions tous penauds ? Je préfère vous dire que nous étions bien « embêtés », risquant un affreux néologisme. J'espère néanmoins que vous m'aurez compris.

Une suprême consolation, cependant, adoucissait notre dépit: Nous avions obéi au Règlement, et nous n'avions pas trahi les Secrets de la Défense nationale.

JANOTUS DE BRAGMARDO.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Ecoles primaires de Lausanne.** — Comme de coutume, la cérémonie des promotions a attiré une foule énorme qui est venue remplir, jusque dans ses recoins, le temple de Saint-François. Après le chœur de « Tell » de Doret, magistralement joué à l'orgue par M. Harnisch, M. le pasteur Meylan a fait la prière et prononcé une vibrante allocution de circonstance. Puis le chœur « Liberté » fut très bien exécuté par les élèves de Villamont, sous l'habile direction de M. Morerod, instituteur.

M. le municipal Burnier, directeur des Ecoles, a ensuite donné connaissance de son rapport annuel, rapport toujours fort intéressant et impatiemment attendu cette année, où l'on se réjouissait de connaître quelle avait été sur les écoles la répercussion des événements actuels.

Après un deuxième chœur « Davel » de M. Pilet et une déclamation d'un élève de la classe primaire supérieure, on proclama les lauréats des prix spéciaux : Prix Joël, Prix Osiris, Prix Davel.

Du rapport de M. Burnier, nous extrayons les passages suivants :

La guerre n'a que peu troublé la marche de nos écoles. Elle éclata pendant les vacances, et si plusieurs de nos bâtiments furent quelque temps occupés par des corps de troupes, la rentrée des classes put se faire normalement. Nos instituteurs ne furent pas mobilisés, à l'exception de deux ou trois maîtres spéciaux. Le programme d'études fut ainsi suivi régulièrement jusqu'aux examens qui furent simplifiés par la suppression des examens oraux.

Malgré la diminution de la population de Lausanne, le nombre des élèves s'est accru de 160 et atteint le chiffre de 6630. Le nombre des classes reste de 163, avec 40-41 élèves, en moyenne, au lieu de 39.

Le rapport rappelle les décès de MM. *Louis Noverraz* et *Samuel Galley*, instituteurs, et la démission pour cause de santé de Mlle *Hélène Gagnaux*, institutrice.

Si la guerre n'a que peu troublé intérieurement la marche de nos écoles, il n'en est pas moins certain qu'elle doit avoir exercé une influence profonde sur l'esprit et dans le cœur même de nos jeunes élèves. On ne traverse pas une époque comme celle-ci sans en subir l'empreinte. Instituteurs et institutrices ont su tirer des circonstances le grand enseignement patriotique qu'elles contenaient.

Il ne s'est pas produit un seul incident, ni à l'école, ni au dehors, où un de nos écoliers ait, je ne dirai pas, compromis notre neutralité suisse, mais simplement manqué gravement aux convenances. Cela est d'autant plus remarquable que nous avons dans nos classes des Allemands, des Français, des Italiens en grand nombre et que la proportion des étrangers par rapport aux nationaux s'élève jusqu'au 20 %. L. G.

*** **Morges.** — Du rapport sur la marche des écoles de Morges, présenté par le président de la Commission scolaire aux promotions de 1915, nous extrayons quelques chiffres intéressants.

Les 503 élèves des 12 classes ont eu 6714 absences, parmi lesquelles 287 n'ont

pas été justifiées et 153 ont été dénoncées au préfet. Détail curieux : Dans la même famille, comptant seulement deux enfants, un garçon et une fille, cette dernière obtient le prix d'assiduité, tandis que son frère détient le record des dénonciations faites au préfet pour absences non justifiées.

En *caisse d'épargne scolaire,* 52 élèves ont placé 236 fr. Sept élèves nouveaux ont reçu des livrets d'épargne.

La *mutualité scolaire* a compté 67 affiliés qui ont versé une somme de 743 fr. La prime d'encouragement de l'Etat s'est élevée à 468 fr.

Malgré les circonstances actuelles, le Conseil communal a maintenu, au budget, la somme habituelle prévue pour les prix, en sorte que 248 prix ont été délivrés pour une somme de 562 fr. 50.

Après avoir dit toutes les leçons que les élèves peuvent tirer des mobilisations et des démobilisations qui s'effectuent au parc de Morges, spectacles qui attirent toujours un très grand nombre d'écoliers, le rapport formule le vœu suivant : « Nous souhaitons que l'Ecole contribue toujours mieux, en collaboration avec la famille et l'Eglise, à donner à la Patrie des hommes et des femmes éclairés, instruits, consciencieux, appliqués à remplir leurs devoirs envers tous et capables de servir et d'honorer leur pays dans les travaux de la Paix, comme de la défendre, s'il le faut, sur les champs de bataille. C'est à cette tâche que s'appliquent nos instituteurs et nos institutrices et nous les remercions du fond du cœur. »

L. G.

GENÈVE. — *La Société pédagogique genevoise* n'avait pas tenu de séance depuis le 5 novembre 1914 ; aujourd'hui elle recommence ses travaux. En leur annonçant la reprise de son activité, le Comité adresse aux membres de la Société l'intéressante circulaire suivante, qui leur expliqne en même temps les raisons pour lesquelles elle ne s'est pas réunie ces derniers mois.

Aux membres de la *Société pédagogique genevoise.*

Genève, le 10 mai 1915.

M... et cher collègue,

Les tristes événements qui se déroulent en Europe ont profondément modifié notre activité. A la stupeur et à l'angoisse des premiers jours d'août 1914 a succédé, dans la population de notre ville, un magnifique mouvement de pitié pour les malheureuses et innocentes victimes de cette guerre funeste.

De tous côtés, des Comités de secours ont été organisés et le corps enseignant, les membres de notre Société en particulier, ont apporté à ces œuvres un appui spontané et sans réserves. Tous les esprits, obsédés par l'insécurité de la patrie et le désir d'apporter quelque soulagement aux souffrances qui nous entourent, ont orienté leur activité vers de nouvelles préoccupations ; aussi bien le temps n'était-il plus, l'hiver dernier, au travail de recherche scientifique et aux échanges de vues sur des sujets que les événements ont quelque peu relégués à l'arrière-plan.

Prenant acte de ces sentiments si respectables, la Société pédagogique a estimé, dans sa dernière assemblée, qu'il convenait de suspendre ses travaux pendant la durée de la guerre et d'exonérer ses membres de l'obligation du paiement de la cotisation. C'est là le motif pour lequel il n'a pas été adressé de convocation depuis novembre dernier, ni réclamé de finance pour l'année 1914.

Mais si, malheureusement, la guerre est encore loin de sa fin, l'horizon de notre cher pays paraît s'être rasséréné et nous pouvons, semble-t-il du moins, commencer à envisager l'avenir avec un peu plus de confiance. Il a donc paru à votre Comité que le moment de nous remettre au travail était venu et c'est dans ce but qu'il convoque à nouveau l'Assemblée générale.

M... et cher collègue,

Malgré l'effondrement de tant d'illusions auxquelles nous nous étions habitués peu à peu, nous ne devons pas perdre notre confiance en l'avenir. Gardons-nous de laisser éteindre la flamme de notre modeste, mais utile foyer d'étude. Au milieu des deuils et des ruines qui vont chaque jour s'amoncelant, restons fidèles à la voie que s'est tracée la Société pédagogique et continuons notre labeur pour les jours meilleurs où l'on réédifiera ce que l'inconscience des grands aura si impitoyablement sapé.

Le Comité.

JURA BERNOIS. — **Asile jurassien pour enfants arriérés.** — Nous trouvons, dans l'*Impartial du Jura*, un résumé de la dernière séance du comité; elle a eu lieu le mercredi 12 mai, à l'hôtel du Soleil, à Delémont.

Tous les districts, sauf Franches-Montagnes, étaient représentés. M. Daucourt, conseiller national, avait bien voulu déléguer ses pouvoirs à M. Choquard, préfet de Porrentruy. M. Daucourt avait cru, en même temps, donner sa démission, mais, celle-ci, avec raison, n'a pas été acceptée, car le comité estime que la collaboration de l'honorable conseiller national lui est précieuse.

M. Möckli, instituteur à Neuveville, secrétaire du comité, expose que les statuts sont élaborés mais qu'il leur manque une sanction. Il faut convoquer une assemblée des délégués des communes municipales et bourgeoises en vue de discuter le projet de statuts et de l'adopter. Par suite des événements actuels, les fêtes pour la célébration du centenaire de l'entrée du Jura dans la Confédération suisse, n'auront probablement pas lieu. M. Möckli estime que la date du 1er août serait la plus convenable pour donner une sanction à cette œuvre d'utilité publique à laquelle s'est associée déjà la Société pédagogique jurassienne.

Le rapporteur dit ensuite que, de tous les projets présentés, celui qui convient le mieux, à son avis, c'est le terrain offert par la Bourgeoisie de Delémont. Le délégué de cette corporation, invité à la séance, confirme l'entretien verbal qui a eu lieu en mars 1913. Après discussion, il est décidé de convoquer à Delémont une assemblée des délégués des communes afin de consacrer le principe de l'institution. Le bureau reçoit les pleins pouvoirs pour cette convocation ; il devra s'entendre, à cet effet, avec le grand comité du centenaire jurassien.

H. Gobat.

BIBLIOGRAPHIE

Reçu : *XXXIIIme rapport de l'Ecole professionnelle du Locle* (Directeur : M. Jean Cart).

— *Manuel de recettes culinaires*, composé par les maîtresses de la Commission de l'Ecole ménagère du Locle. Le Locle 1915. Imprimerie nationale, J.-L. Bertschy.

PARTIE PRATIQUE

Pour les petits.

LE JOUR ET LA NUIT

Géographie.

Les enfants ont été habitués à observer chaque jour le temps qu'il fait et à en rendre compte ; ils ont appris à s'orienter dans la cour et ils se sont intéressés au voyage quotidien du soleil. Ils ont découvert eux-mêmes que la longueur des jours varie. Ils se sont étonnés de voir clair même lorsque des nuages cachent complètement le soleil, et on leur a fait l'expérience suivante : volets clos, on allume une bougie, on place devant elle un écran de papier, et l'on constate que la lumière traverse le papier, quoique la flamme elle-même ne soit plus visible ; ainsi la lumière du soleil traverse les nuages.

Lorsqu'on sent que la curiosité des enfants est mûre pour une explication du phénomène du jour et de la nuit, on donne celle-ci comme une grande récompense. Les rideaux tirés, pour obtenir l'obscurité aussi complète que possible, on allume une bougie : c'est le soleil. La terre est représentée par une grosse balle. Sur la terre, on colle par les pieds un petit bonhomme de papier blanc : c'est un Français[1], et, à l'opposé, un petit bonhomme de papier jaune : c'est un Chinois. On place le soleil devant le Français. « Oh ! comme il voit clair, le soleil est juste au-dessus de sa tête, c'est midi, il déjeune. — Est-ce que le petit Chinois voit le soleil ? — Non. — Il dort, c'est le milieu de la nuit pour lui. Mais cela ne va pas durer longtemps ainsi. La terre tourne toujours ; comme elle est très grande et que nous sommes tout petits par rapport à elle, nous ne le sentons pas, mais elle tourne constamment. Regardez, le soleil n'est plus au-dessus de la tête du Français, il s'en va, le Français n'en voit plus que la moitié, le Français ne le voit plus du tout, sa maman l'appelle pour aller dormir. — Tiens, voilà le Chinois qui commence à voir le soleil, il s'étire dans son lit et il se lève, il va à l'école, et, maintenant le soleil est au-dessus de sa tête, c'est midi, il déjeune.... Notre Français dort à poings fermés, lui, car il fait joliment noir sur son côté de terre. Mais la terre tourne toujours pendant que nous parlons, le Chinois ne voit plus le soleil. C'est le soir, pour lui, et voilà qu'on ouvre les volets du Français qui va bientôt se lever. »

On peut continuer pendant un certain temps le même jeu ; les enfants ne s'en lassent pas. A tour de rôle, ils annoncent ce que font le Français et le Chinois.

« Comme toute la terre ne peut pas se présenter à la fois au soleil, puisqu'elle est ronde, elle lui présente chacune de ses parties, à son tour. »

Autres leçons. — La lune et les étoiles. Pourquoi ne les voit-on pas pendant le jour ? (Allumer une bougie près de la fenêtre, en plein jour : on ne voit pas la flamme.) Les étoiles qui scintillent et celles qui sont fixes ; les grosses et les petites : les dessins faits par les étoiles. La lune : pourquoi elle brille (le côté de la balle éclairé par la lampe paraissait lumineux) ; ses transformations. (Démonstration à l'aide de la balle et de la bougie.)

[1] Remplacer partout le mot *Français* par *Suisse*.

Exercices de langage.

C'est le matin ; que faites-vous ? — Il est midi ; que fait votre maman ?— C'est le soir, la nuit ; que fait toute la famille ?

Devinette. — Qui ne dort pas la nuit ? (Les sentinelles, les malades et les garde-malades, les mamans qui ont des petits enfants, les boulangers, les gens qui voyagent, etc.)

Employer et faire employer les expressions : *tôt, tard, de meilleure heure, être matinal, veiller, l'aube, le crépuscule.*

Chaque enfant dira à quelle heure il se lève et à quelle heure il se couche. On jugera si l'heure est convenable. Quelles paroles de politesse prononce-t-on le matin et le soir ?

Récitation : Monsieur Soleil.

L'ENFANT.

« Ah ! dites-moi, monsieur Soleil,
Le soir, alors que j'ai sommeil,
Où cachez-vous votre lumière ?
Dormez-vous au bout de la terre ?

LE SOLEIL.

— Moi, dormir ! En ai-je le temps ?
Depuis des mille et des mille ans,
Ainsi qu'une lampe fidèle
Aux cieux je veille et j'étincelle. »

L'ENFANT.

« Ah ! dites-moi, monsieur Soleil,
Le soir, alors que j'ai sommeil,
Que regarde votre lumière ?
Eclairez vous une autre terre ?

LE SOLEIL.

— Oui ! Quand pour toi descend la nuit,
Ailleurs je commence sans bruit
Un nouveau jour, et je réveille
Ailleurs l'enfant, la fleur, l'abeille. »

L'ENFANT.

« Ah ! dites-moi, monsieur Soleil,
Le soir, alors que j'ai sommeil,
J'ai bien peur que votre lumière
Reste une fois sur l'autre terre !

LE SOLEIL.

— Non ! Je la quitte et c'est son tour
D'avoir la nuit et toi le jour.
Ainsi toujours, lampe fidèle,
Pour quelque monde j'étincelle. »

S. BRÈS.

Occupations manuelles.

Sur le pourtour d'une rondelle de liège, piquer des épingles qui simuleront les rayons du soleil.

Dessin.

Le soleil avec ses rayons. Il faudra un grand nombre d'essais avant que les rayons du soleil soient aussi les rayons de la circonférence représentant celui-ci.

La lune à ses différentes phases. — La Grande Ourse (employer le crayon jaune).

Le cadran d'une montre avec ses douze divisions.

(*Manuel Général.*) M. S...

LANGUE MATERNELLE (*Suite*)..

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Pour se rendre en classe.**

II. LECTURE. — ANALYSE. — COMPTE RENDU. — VOCABULAIRE.

Au tableau noir :

1. Pierre demeure avec ses parents dans une maison de la rue des Tilleuls.

Cette rue a une longueur de trois cents mètres environ. Elle est pavée et bordée de trottoirs. Le soir, quand les becs de gaz sont allumés, on y voit clair comme en plein jour. La rue des Tilleuls possède de beaux magasins : voici une chapellerie, une bijouterie et une librairie ; voici une boulangerie et une épicerie; plus loin un grand bazar : « A la dégringolade ».

2. Pour se rendre en classe, Pierre traverse la place Centrale. C'est là que se tient le marché, tous les mercredis et les samedis. Les gens de la campagne viennent y vendre leurs fruits et leurs légumes. Les ménagères y trouvent des œufs, du beurre, du fromage et des volailles.

3. Pour arriver devant la maison d'école, Pierre passe encore par la rue de l'Industrie. Chemin faisant, il s'arrête toujours quelques minutes chez un vieil ami de son père, le maréchal-ferrant Martin. Le brave ouvrier est à sa besogne. Les bras nus, la poitrine découverte, le visage éclairé par le feu de la forge, il saisit le fer rouge et le façonne sur l'enclume, à grands coups de marteau.

4. La rue de l'Industrie n'est pas très fréquentée. Les automobiles, les voitures, les bicyclettes n'y passent que rarement. C'est une rue tranquille. On y trouve un tonnelier, un sellier et un tailleur. L'année passée, il y avait encore un horloger. Il a mal fait ses affaires. Sa boutique est occupée aujourd'hui par un savetier.

Grammaire. — Le pluriel des noms et des qualificatifs. — Accord du verbe avec son sujet. (*Revision.*)

Les mots difficiles : 1. La rue (la chaussée), le trottoir, le bec de gaz, le réverbère, le tilleul, une chapellerie (le chapelier), une bijouterie (le bijou), une librairie, une boulangerie, une épicerie (un épicier), un bazar ; — cent (sans).

2. Une place, le marché, mercredi, samedi, la ménagère, l'œuf, la volaille.

3. Chemin faisant, le maréchal-ferrant, le visage (la face), l'enclume ; — façonner, s'arrêter ; — à grands coups (le cou).

4. Une automobile, la bicyclette, un tonnelier, un sellier, un tailleur, un horloger, les affaires, le savetier (cordonnier) ; — aujourd'hui.

5. Une boutique, une enseigne, un étalage, une vitrine, une devanture.

III. Elocution. — 1. Où Pierre demeure-t-il ? Comment appelle-t-on une petite rue ? Qu'est-ce qu'une impasse ? (petite rue sans issue), un boulevard ? une avenue ? un carrefour ? Qu'est-ce qu'un magasin ? Quel nom donne-t-on à celui qui vend une marchandise ? à celui qui l'achète ? Comment appelle-t-on la partie du magasin qui est tournée du côté de la rue ? Que voit-on dans la vitrine d'un bijoutier ? d'un chapelier ? d'un libraire ? Que peut-on acheter chez un épicier ? un boucher ? un charcutier ?

2. Quelle place Pierre doit-il traverser pour se rendre à l'école ? Qu'est-ce qu'un marché ? Que donne-t-on au marchand en échange de sa marchandise ? Nommez les pièces de monnaie que vous connaissez ?

3 et 4. Qu'est-ce qu'un maréchal-ferrant ? un forgeron ? un tonnelier ? un tailleur ? un horloger ? Quels objets fabrique le sellier ? Qu'est-ce qu'un savetier ? Qu'arrive-t-il au commerçant qui fait de mauvaises affaires ? Qu'est-ce qu'une automobile ? une bicyclette ? — Quelles rues suivez-vous pour vous rendre à l'école ? Quelles personnes rencontrez-vous souvent ?

IV. Idée morale. C'est en forgeant qu'on devient forgeron. Il faut battre le fer quand il est chaud.

V. Exercices de grammaire, d'orthographe, de vocabulaire et de style.
Au tableau noir (Revision) :
Le père aime **ses** enfants. Le père aime **son** enfant.
Ces rues sont fort belles. **Cette** rue est fort belle.
Cet appprenti est habile. **Ces** apprentis sont habiles.
C'est un bon ouvrier. **Ce sont** de bons ouvriers.
Ses (possessif) fait **son** ou **sa** au singulier. — **Ces** fait **ce, cet, cette** au singulier. **Cet** fait **ces** au pluriel. — **C'est** fait **ce sont** au pluriel.

Dictées : Les textes 1, 2, 3 et 4, puis les numéros suivants :

Dans la rue. Mon enfant, fais attention quand tu marches dans la rue. Là aussi, il y a des devoirs. Si tu mesures tes gestes et tes pas dans une maison privée, tu dois aussi le faire dans la rue, qui est la maison de tout le monde. Chaque fois que tu rencontres un vieillard, un pauvre, un estropié, une femme avec un enfant dans les bras, un homme chargé d'un fardeau, une famille dans le deuil, cède respectueusement le pas. — Ed. de Amicis.

Au marché. C'est jour de marché. Dans les rues et sur les places, les paysannes exposent dans des corbeilles les produits de leurs jardins et de leurs vergers : des salades, des choux, des poireaux, des oignons, des tomates, des pois, des fruits et des fleurs. Les ménagères font leurs provisions. Avant de regagner leur demeure, les gens de la campagne achètent aussi dans les magasins de la ville des étoffes, des vis, des clous, des outils, du café, des épices, des pâtes, du thé, du sucre, du riz.

La chaussure. Les souliers, les socques, les bottes, les bottines, les pantoufles, les babouches, les sabots, les galoches, les escarpins sont des chaussures. Les vieux souliers sont des savates. Un soulier se compose de plusieurs parties. Je puis nommer la semelle, le talon, le quartier, l'empeigne, les crochets, les œillets. La semelle est souvent garnie de clous. Le cordonnier fait la chaussure, le savetier la raccommode. Un enfant sage cire ses souliers chaque jour.

Le tonneau. Le tonneau est un meuble de cave. Il est de forme ronde, bombé au milieu. On y voit les deux fonds qui sont plats, les douves, les cercles, la bonde et le robinet. Le tonneau est en bois de chêne. Les cercles sont en bois ou en fer. On y met du vin, du cidre, de la bière, des liqueurs, de l'huile. Il y a de grands et de petits tonneaux. C'est le tonnelier qui les fabrique.

Devoirs : **Ses, ces, cet, c'est.**

Un bon père ne vit que pour .... enfants. ... encrier est trop plein. .... rues sont bien éclairées. Paul est aimé de son maître ; ..... un écolier sage et appliqué. .... abricotier a perdu .... fleurs. Mon oncle laboure ... champs. Le hibou chasse pendant la nuit ; .... un oiseau des plus utiles.

Maman achète chez l'épicier... (du sucre, du café, de la chicorée, des pâtes, du riz, des épices, du thé, etc.).

Dans la rue, je remarque... (les maisons, la chaussée, les trottoirs, les becs de gaz, les magasins, les boutiques, les passants, les voitures, etc.).

Dans l'atelier d'un charpentier, je vois... (un établi, des haches, des scies, des échelles, etc.).

Dans l'atelier d'un ferblantier, on voit... (un établi, une forge avec son soufflet, une enclume, un étau, des marteaux, du fer-blanc, de la tôle, etc.).

Dans l'échoppe du savetier, on remarque... une table, des tabourets, un poêle, des formes, des alènes, du crin, de la colle, des boîtes à clous, etc.).

Chez le quincailler, on peut acheter... (des serrures, des clefs, des vis, des clous, des crochets, des ustensiles de ménage, etc.).

Le sellier fabrique... (des selles, des colliers, des traits, des guides, des martingales, etc.).

Chez le fruitier, je puis acheter... (des pêches, des abricots, des raisins, des salades, des tomates, des choux, des oignons, des noisettes, etc.).

Le bijoutier vend... (des bagues, des bracelets, des broches, des colliers, des médaillons, etc.).

Le maréchal forge le fer sur ....., à grands coups .....; il saisit le fer avec ... (tenailles). Il se sert du ciseau pour... (couper les métaux), de la lime pour ..., de la clef pour... (serrer les écrous), du tournevis pour ... et du boutoir pour... (couper la corne du pied des chevaux).

Cherchez l'artisan : Le .... fabrique des souliers... Le .... tisse la toile. La ... confectionne des robes. Le ... fabrique des cordes. Le ... pose les tapisseries. Le ... confectionne des corbeilles. Le ... vend des bagues. Le ... fabrique des chaussures de bois. Le ... vend des sucreries. Le ... ferre les chevaux.

Qui se sert d'une alène? d'un pic? d'une faux? d'une aiguille? d'un filet? d'une plume? d'un pinceau? d'une truelle? d'un compas? d'un rabot? d'une enclume? d'un cahier? d'un boutoir?

VI. Récitation : 1. **Les métiers.**

Le rémouleur sur sa roue
Fait passer haches et couteaux ;
Et la pierre qui se joue
Fait grincer les vieux métaux.

Le rabot court sur les planches,
Le rabot du menuisier;
Des copeaux les boucles blanches
Viennent remplir l'atelier.

Le tonnelier, par avance
Préparant tous ses tonneaux,
Sur ses douves, en cadence,
Fait enfoncer les cerceaux.

Le maçon de sa truelle
Jette au mur plâtre et ciment ;
La chaux vive à l'eau se mêle
Et bouillonne bruyamment.

Le forgeron sur l'enclume
A grands coups frappe le fer,
Et sous son marteau qui fume
L'étincelle brille en l'air.

Tout blanchi par la farine,
Le boulanger fait son pain ;
Dans la pâte molle et fine,
Il pétrit à pleine main.

Le tailleur, dans son étoffe,
Mesure et coupe avec soin,
Et, tandis que le fer chauffe,
L'apprenti coud point sur point.

Maint travail réclame encore
La main du bon ouvrier ;
Nul métier ne déshonore,
Quand on fait bien son métier.

(*Chansons d'enfants.*) Mlle S. Brès.

2. La chanson du savetier.

Je fais des souliers à la mode,
A la mode du temps passé ;
Je fais le neuf et raccommode,
Toujours content, toujours pressé.

Quand je chante, ma ritournelle
Réjouit le cœur des voisins ;
Pourvu qu'on batte la semelle,
On gagne assez pour ses besoins.

O. Aubert.

Vocabulaire : 1. Le rémouleur, la hache, le métal (les métaux), le rabot, les copeaux, l'étincelle, la pâte, le tonneau, les cerceaux, la truelle, le plâtre, le ciment, la chaux, honorer, déshonorer. — 2. La ritournelle ; la semelle (ressemelage, ressemeler). A. Regamey.

VOCABULAIRE

Degrés moyen et supérieur.

I. Habit, raccourci, paradis, salsifis, alcali, vernis, dépit, charivari, accessit, apprenti, brebis, déficit, crédit, profit, colis, aconit, képi, coloris, châssis, cailloutis, alibi, glacis, vendredi, défit, délit, boni, tapis, gabarit, moisi, appétit, gourbi, bandit, roulis, anis, souris, roussi, rubis, taudis, poli, granit, panari, transit, dédit, pissenlit, macaroni, prurit, cassis, radis, jeudi, débit, midi.

Classer les mots ci-dessus d'après leur syllabe finale, *it*, *is*, *i* :

Habit, débit, déficit, crédit, bandit, dédit, profit, débit, etc.
Brebis, rubis, glacis, paradis, taudis, radis, salsifis, etc.
Alibi, gourbi, raccourci, vendredi, jeudi, midi, défi, etc.

II. Chocolat, arnica, agenda, compas, orphelinat, échalas, panorama, tombola, galetas, avocat, cadenas, prélat, fracas, choléra, matelas, candidat, épiscopat, frimas, coutelas, embarras, attentat, judas, catalpa, quinquina, climat, assassinat, syndicat, villa, taffetas, harmonica, ocarina, tracas, consulat, phylloxéra, delta, ananas, résultat, protectorat, duplicata, débarras, marsala.

Classer les mots ci-dessus d'après leur syllabe finale, *at*, *as*, *a* :

Chocolat, prélat, consulat, avocat, syndicat, candidat, etc.
Echalas, matelas, coutelas, fracas, tracas, judas, compas, etc.
Tombola, villa, marsala, arnica, harmonica, agenda, etc.

J. Vautravers.

RÉDACTION

Le vigneron dans sa vigne.

Sommaire : Les travaux du vigneron : au printemps, en été, en automne.

Sujet traité : Dès les premiers jours du printemps, le vigneron travaille dans sa vigne. Il coupe les mauvaises herbes et reporte les terres entraînées par les pluies et les labours de l'année précédente. Ensuite, il taille et remplace les ceps morts, puis il pioche profondément le sol et replante les échalas. En été, il effeuille, c'est-à-dire qu'il enlève des ceps tous les bourgeons inutiles et il attache les jeunes pousses à mesure qu'elles grandissent. Afin de maintenir le sol toujours propre et meuble, ouvert à l'action de l'air et de la chaleur, il fait plusieurs sarclages. Il soufre et il sulfate à plusieurs reprises pour éviter les terribles maladies de la vigne. Enfin, lorsque l'automne vient, le vigneron est parfois payé de

ses peines. Il peut alors couper et presser les grappes vermeilles et remplir ses tonneaux.

AGRICULTURE

La vigne (Suite).

Taille. — La vigne abandonnée à elle-même, sans être taillée, prend un grand développement; les sarments s'allongent beaucoup, mais les fruits restent petits, sont peu nombreux et mûrissent mal. Pour avoir de bonnes récoltes, il est nécessaire de supprimer, en partie ou totalement, certains rameaux, certains bourgeons. Dès les premiers beaux jours du printemps, en février déjà, mais en mars surtout, il faut donc procéder à la taille de la vigne en se souvenant de la règle suivante : *Les raisins ne viennent que sur les pousses de l'année portées par des sarments de l'année précédente.* Il est bien rare en effet que des fruits se développent sur des pousses portées par de vieux bois. Pour tailler la vigne, on supprime tous les sarments à l'exception de trois ou quatre des plus vigoureux que l'on rabat généralement à deux ou trois yeux de la tête du cep; les rameaux ainsi taillés prennent le nom de *coursons*.

Echalas. — Dans le midi de la France et dans les régions chaudes, les vignes poussent sans soutien. Les extrémités des sarments abandonnés à eux-mêmes retombent sur le sol et forment ainsi avec leurs feuilles un véritable abri de verdure garantissant les raisins contre les rayons brûlants du soleil. Dans notre pays ce système serait impossible; l'abri de verdure donnerait au sol une trop grande humidité, empêcherait une bonne aération et favoriserait le développement des maladies; de plus la maturation se ferait mal par manque de chaleur. Aussi avons-nous pris l'habitude de relever les sarments et de les attacher à des *échalas*, légers supports de bois de sapin, de chêne ou de châtaignier que l'on enfonce en terre au pied de chaque cep.

Fumure. — La vigne comme toutes les autres plantes a besoin d'engrais. On fume le sol au printemps avec du bon fumier de ferme. Très souvent on complète cette fumure avec des engrais chimiques : engrais azotés, phosphatés, potassiques, etc.

Labours. — Au mois d'avril, dès que la taille a été faite, on donne à la vigne, à l'aide de la pioche à deux dents *(fossoir)*, un premier labour profond. Un deuxième labour, plus superficiel que le premier et plusieurs sarclages se font pendant le courant de l'été, afin de tenir le sol toujours propre et meuble, ouvert à l'action de l'air et de la chaleur.

Aujourd'hui, en sol plat ou en pente peu rapide, on plante les lignes de ceps à une distance suffisante pour pouvoir, à moins de frais, exécuter les labours de la vigne à l'aide d'une charrue légère attelée d'un cheval.

Ebourgeonnement. — Pendant la période de végétation, au printemps et en été, on procède à l'*ébourgeonnement*, à l'*attache*, au *pincement* et au *rognage*. L'ébourgeonnement, le pincement et le rognage ont pour but de supprimer certains rameaux inutiles et l'extrémité des rameaux à fruits, afin de mieux nourrir et faire grossir les raisins qu'ils portent. L'attache consiste à fixer sur l'échalas, à l'aide de liens de paille, les bourgeons lorsqu'ils ont atteint une longueur d'environ cinquante centimètres. *(A suivre.)*

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe **Lausanne**
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
— BIJOUX FIX —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Le Conseil d'Etat procédera, dès le 1er juin, à la nomination d'un **chef du service de l'enseignement primaire.**

Les candidatures devront être adressées avant le 31 mai au dit Département, qui renseignera.

Ecoles primaires

Le Département de l'instruction publique et des cultes a sanctionné les nominations ci-après :

INSTITUTEURS : MM. Pochon, Victor, à Villars-Mendraz. — Magnenat, René, à Cronay. — Combremont, Robert, à Villars-le-Grand. — Laurent, Jules, à Echallens. — Gonin, Louis, à Champvent.

INSTITUTRICES : Mlles Favre, Renée, à Chexbres. — Joyet, Marthe, à Cronay. — Noverraz, Lucie, à Vallorbe. — Sandoz, Marie, à Begnins.

Mlles Roux, Thérèse, maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille, à Chexbres. — Reymond, Ernestine, maîtresse de travaux à l'aiguille, à Vaulion. — Magnin, Hélène, maîtresse d'école enfantine, à Avenches.

Dans sa séance du 21 mai 1915, le Conseil d'Etat a nommé :

à titre définitif, MM. René Moriggia, en qualité de maître de sciences commerciales, au collège de Vevey et Walter Borle, en qualité de maître secondaire au dit collège ;

M. Adolphe Schaffner, maître de latin et de grec au collège d'Aigle, en qualité de directeur de cet établissement.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

VÊTEMENTS

coupe moderne et façon soignée en

DRAPERIE

bonne qualité.

TISSUS

Anglais, Français, Suisse,

pour mesure.

Excellents Coupeurs

Pardessus et Pèlerines

CAOUTCHOUC

10 %

à 30 jours aux Instituteurs de la S. P. V.

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS	*St-LOUIS*	*MILAN*	*BRUXELLES*
1878-1889-1900	*E.U.A. 1904*	*1906*	*1910*

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** **Casino-Théâtre**

Direction pour la Suisse :
Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.
Delémont, rue des Moulins, 1.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison de la Poste.
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 11.
Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE

: sous **toutes** ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix **les plus modérés**

TOUTES les meilleures marques, les plus réputée, des

PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques — automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: Bibliothèque de Littérature musicale :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA **MUSIQUE**

Le plus grand choix de CHŒURS existant

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRERES (S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY :—

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S. A.) — J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIme ANNEE. — No 23 LAUSANNE — 5 Juin 1915.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Écoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

COURS DE PERFECTIONNEMENT

pour l'Enseignement de la

GYMNASTIQUE dans les Classes de GARÇONS

Un cours organisé par la Société suisse des maîtres de gymnastique aura lieu **à Bienne, du 19 au 31 juillet 1915.**

Seront admis les instituteurs et les institutrices ainsi que toutes autres personnes se préparant à l'enseignement de la gymnastique ; toutefois ces dernières devront répondre au préalable à un questionnaire pour justifier de leur préparation antérieure et de leurs aptitudes.

Le maximum des participants est fixé à 32. Le programme, basé sur l'application du nouveau manuel fédéral, prévoit l'enseignement des exercices des Ier et IIme degrés. (7 à 9 ans).

Les participants devront suivre le cours complet ; les inscriptions pour une durée moindre ne seront pas prises en considération.

Le Département Militaire suisse accorde aux participants une **subvention de Fr. 3.— par jour, plus leurs frais de déplacement A et R en IIIme classe** et une **indemnité de Fr. 2.— par nuit** pour toute personne n'habitant pas Bienne ou la banlieue. Les Départements de l'Instruction publique seront sollicités d'accorder des subventions à leurs ressortissants ; toutefois, les demandes d'allocations devront être adressées directement par les intéressés eux-mêmes aux autorités cantonales dont ils dépendent.

S'inscrire auprès de M. A. Frei, Président de la Société suisse des Maîtres de gymnastique, Buttimeyerstrasse 5, Bâle, **jusqu'au 10 juin inclusivement.**

Les avis d'admission ainsi que tous autres renseignements seront communiqués aux intéressés tôt après le délai fatal pour les inscriptions par les directeurs du cours, MM. G. Bubloz, professeur à La Chaux-de-Fonds et C. Bornand, professeur, à Genève.

Société suisse des Maîtres de gymnastique,
Le Président : A. FREI.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.

Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.
Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle.

Excédent total disponible fr. 17 953 000.

Fonds total fr. 151 305 000. **Assurances en cours** fr. 295 408 000.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande,** ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schæchtelin,** Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **A. Golaz,** Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne.**

Participation

Instituteur pourrait s'intéresser pour une somme de 10,000 à 15,000 fr. à un Institut ou Ecole de commerce bien rentable et d'ancienne renommée, où un salaire lui serait offert en échange d'une partie de l'enseignement.

Offres sous chiffres **O. H. 7934** à **Orell-Füssli-Annoncen, Bahnhofplatz, 3, Berne.**

COURS DE PERFECTIONNEMENT

pour l'Enseignement de la

GYMNASTIQUE dans les Classes de JEUNES FILLES

La Société suisse des Maîtres de gymnastique organise un cours pour l'enseignement des exercices de Ire et IIme degrés. Il aura lieu **à Lausanne du 19 au 31 juillet** sous la direction de MM. E. Hartmann, professeur à Lausanne et L. Guinand, professeur à Locarno.

Seront admis en premier lieu les instituteurs et les institutrices ; les autres candidats devront fournir la preuve qu'ils ont la perspective d'entrer dans l'enseignement comme maîtres ou maîtresses de gymnastique et justifier en outre de connaissances générales suffisantes ; à cet effet il leur sera envoyé au préalable un **questionnaire** à remplir.

La fréquentation du cours complet est imposée. Le maximum des participants est fixé à 32.

Le cours est gratuit ; le logement, la pension et les frais de déplacement sont à la charge des participants qui bénéficieront cependant d'une indemnité journalière de Fr. 2.50, prélevée sur la subvention de la Confédération.

Les Départements de l'Instruction publique seront sollicités d'accorder des subventions à ceux de leurs ressortissants qui leur en feront directement la demande.

Faire parvenir les demandes d'inscriptions jusqu'au **10 juin inclusivement** à M. A. Frei, Président de la Société suisse des Maîtres de gymnastique, Ruttimeyerstrasse 5. Bâle.

Les directeurs aviseront les candidats de leur admission tôt après le délai fatal pour les inscriptions et leur communiqueront tous autres renseignements nécessaires.

Société suisse des Maîtres de gymnastique,
Le Président : A. FREI.

Jeune homme

de **14 ans,** écolier du progymnase de Berne, **désire passer ses vacances d'été dans une famille de professeur ou pasteur de la Suisse française**. Leçons dans la langue désirées. Situation au bord d'un lac préférée.

Prière d'adresser les offres sous chiffre **Z. 2781 Y. à Haasenstein & Vogler, Berne.**

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire**.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'EDUCATEUR ».

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

J. MONTVERT

EN CAPTIVITÉ !

La vie que nous y menons.

Lettres et récits de soldats, français, belges et anglais, prisonniers en Allemagne.

Un volume in-16, 158 pages, avec couverture illustrée . . . . . Fr. 2.—

Ces pages, glanées dans la foison quotidienne de la presse, sont faites de lettres authentiques échappées à la censure allemande.

Elles tracent un tableau fidèle de la vie des captifs en Allemagne et fixent un des aspects particuliers de la guerre, qui n'est pas le moins douloureux.

Ce recueil émouvant pose en même temps le problème angoissant de l'existence de milliers d'hommes plus malheureux que les combattants, problème que la conscience du monde civilisé doit s'attacher à résoudre dans les limites du possible, dans l'espoir inébranlable et tenace d'une solution humanitaire.